

Force Ouvrière

Voies Navigables de France

FO

LA FORCE SYNDICALE

MEDDE
MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

MLETR
MINISTÈRE DU LOGEMENT
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DE LA RURALITÉ

Avec FO, construisons notre avenir



Paris, le 30 mars 2017

Compte-Rendu du Comité Technique Unique (Formation plénière) de l'EPA-VNF du 30 Mars 2017

Force Ouvrière était représentée par Dominique SCHIRMER (DT Nord-Est), Sébastien BEUDAERT (DT Nord-Pas-de-Calais), Bertrand MAURER (DT Strasbourg), Gérard MONDRAGON (DT Sud-Ouest) et Patricia SEDLAK (DT Centre-Bourgogne).

Le Comité Technique Unique (formation plénière) a été présidé par Mme Corinne DE LA PERSONNE, Directrice des Ressources Humaines et des Moyens.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Désignation d'un secrétaire adjoint de séance
- 2 – Approbation du procès-verbal de la réunion ordinaire du CTU Plénier du 16 février 2017 et approbation du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 16 février 2017
- 3 – Information sur la situation économique et financière de Voies navigables de France en 2017
- 4 – Information sur les orientations de recrutement et d'emplois VNF en 2017
- 5 – Questions diverses

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION

En préambule, une déclaration liminaire de **Force Ouvrière** est lue (ci-jointe).

Réponse à notre déclaration de Mme la DRHM :

VNF nous informe que la DRH et la DIT du ministère seront présentes lors de la prochaine réunion DSC/DG le jeudi 6 avril 2017 et que les Organisations Syndicales pourront les questionner sur les sujets en cours.

PPCR : AES-CEE grade C2 :

VNF reconnaît que beaucoup de questionnements restent en suspens et que **Force Ouvrière** avait raison de s'inquiéter de la mise en place du PPCR.

En attente de réponses claires du ministère, VNF a donné comme consigne de publier les postes de : AES en AE-CE et CE encadrant en CEE-CEEP encadrant.

Indemnité Compensatrice Temporaire (ICT)-Indemnité Compensatrice d'Accompagnement (ICA) : VNF nous informe que les textes ne sont toujours pas passés au guichet unique, mais qu'ils sont entre les mains de la secrétaire générale et que le dossier avance bien.

Il semble bien que le courrier de **Force Ouvrière** à Ségolène ROYAL fait avancer ce dossier.

RIFSEEP : VNF est dans l'attente d'une note de gestion pour les personnels techniques.

1 – Désignation du secrétaire adjoint de séance

Le secrétaire adjoint de séance de la réunion du Comité technique unique (formation plénière) de ce jour est **l'UNSA**.

2 – Approbation des procès-verbaux de la réunion ordinaire du CTU Plénier du 16 février et de la réunion extraordinaire du 16 février 2017

Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité.

3 – Information sur la situation économique et financière de Voies navigables de France en 2017

VNF nous a présenté la situation économique et financière de **l'EPA VNF** nous indiquant que les comptes de l'établissement ont été approuvés par le Conseil d'administration du 23 février 2017; Budget établi dans le cadre budgétaire et comptable conformément au **décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP)**.

Des crédits d'investissement supplémentaires de **30,0 M€** (financement de VNF par **l'AFITF**) ont été accordés dans le cadre du plan de relance, puis de **12,8 M€** ont permis de faire face aux dommages causés par les fortes crues.

Le **solde budgétaire de VNF** pour 2016 s'est établi à **+36,7 M€** (dont versements anticipés).

I – Recettes/ressources

L'exécution des recettes de fonctionnement a été globalement conforme aux prévisions **soit 575,7 M€** dont **244 054 M€** provenant de la subvention pour charges de service public.

I – Dépenses

L'exécution des dépenses affiche de légères sous-exécutions, principalement en fonctionnement, atteignant un taux hors SNE de **96 % en fonctionnement et 97 % en investissement, soit 539 M€** dont **251 032 M€** consacrés aux dépenses de personnels. Les dépenses en fonctionnement et investissement ont porté en grande majorité sur les infrastructures, l'eau et l'environnement (DIEE).

Différents éléments nous ont été communiqués :

- une trésorerie en fin d'exercice de 92,7 M€ (dont versements d'avances)
- un fonds de roulement à 53,9 M€
- un résultat net comptable de 50,6 M€
- des provisions pour risques en légère baisse (-0,3 M€ à 11,8 M€)
- des provisions pour charges en hausse (+1,4 M€ à 10,2 M€)
- un montant de 9,4 M€ de reste à payer en fin d'exercice
- un taux de recouvrement des créances sur exercice courant de 95,80 %,
- une créance envers la Société internationale de la Moselle atteignant près de 13 M€ fin 2016.

Commentaire Force Ouvrière :

Force Ouvrière souhaiterait connaître les chiffres des produits domaniaux.

VNF répond qu'il a peu de visibilité sur les produits domaniaux, France Domaine ayant en charge leur gestion.

Commentaire Force Ouvrière

Force Ouvrière s'inquiète sur le devenir du parc immobilier de l'établissement, en particulier pour des maisons éclusières qui restent vides, certaines subissant d'importantes détériorations. Force est de constater qu'actuellement le patrimoine immobilier de l'EPA VNF se dégrade.

VNF évoque les schémas pluriannuels de l'immobilier de l'Etat pour lesquels la DIE du Ministère met en œuvre des opérations financières consacrées à la remise en état de l'immobilier. Des bilans sont également établis.

4 – Information sur les orientations de recrutement et de l'emploi VNF en 2017

En raison du vote unanime défavorable des organisations syndicales lors du CTU Plénier du 19/01/2017, le point sur les orientations de recrutement 2017 a été de nouveau soumis au vote lors du dernier CTU Plénier du 16/02/2017 qui s'est révélé également défavorable.

Lors de la présente séance, **VNF** nous a signalé que certains chiffres étant erronés, ce point a donc été supprimé de l'ordre du jour, des modifications devant être apportées au document !

5 – Questions diverses

Force Ouvrière alerte l'administration sur les conséquences du transfert du service facturier de la DT Nord-Pas-de-Calais au siège, la nouvelle organisation qu'avait combattu Force Ouvrière, laisse apparaître de nombreux dysfonctionnements, impactant fortement les agents. Si cette situation ne s'améliore pas rapidement, elle va générer des risques psycho-sociaux.

Force Ouvrière exhorte VNF à diligenter de toute urgence une expertise.

NB : Suite aux différentes interventions au CHSCT et au CTU, un expert a été nommé.

VNF répond qu'il devrait y avoir des perspectives d'améliorations pour les services facturiers avec la mise en place de formations de formateurs et rappelle qu'il existe une assistance de la DJEF à l'accompagnement de l'outil, et qu'une boîte fonctionnelle a été créée pour permettre la prise en charge des demandes d'assistance.

Les entretiens professionnels des OPA ne sont pas obligatoires, mais seulement préconisés. Ils n'entrent pas dans le cadre statutaire.

Les élus **Force Ouvrière**
au CTU EPA-VNF.